



[www.groupecalissedepots.fr](http://www.groupecalissedepots.fr)

ÉTABLISSEMENT PUBLIC  
DIRECTION DES FONDS D'ÉPARGNE

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA MOYENNE DURANCE**

**Annexe à la délibération du conseil Communautaire en date du 11/02/2019**

**Caractéristiques des emprunts réaménagés par la Calisse des dépôts et consignations**

Processeur V1 à page 12  
Dossier n° F00020 Emprunt n° 0002 19000

Calisse des dépôts et consignations  
18 PLACE JULES GUESDE - CS 42119 - 13221 MARSEILLE CEDEX 01 - Tél : 04 91 39 59 00 - Télécopie : 04 91 39 59 40  
[provenca-alpes-cote-d-azur@calissedepots.fr](mailto:provenca-alpes-cote-d-azur@calissedepots.fr)

REÇU EN PREFECTURE

le 18/02/2019

Application agréée E-legalite.com

ÉTABLISSEMENT PUBLIC  
 DIRECTION DES FOND D'ÉPARGNE

Emprunteur : 000218990 - ERLIA

N° Contrat lettre (2)	N° Annoncé	N° Ligne de port	Montants rémis en euros au 31/12/2018 (1)	Intérêt composé au 31/12/2018 (1)	Intérêt à la signature (1)	Quota garanti (en %)	Durée d'été d'amortissement (en mois)	Courbe de remboursement (2) Annuité Délai annuité 1 / annuité 2	Date prochaine échelonne	Modalité des échelons	Taux d'intérêt actuel en % pour le 1 / pour le 2	Nature du taux ou index	Marge sur taux annuel (3)	Annuité de révision (2)	Taux de programmés échelons après (3)	Taux de programmés d'amortissement (3)	Taux d'été annuel proche de différence (3)	
-	89645	1263932	1 636 716,83	0,00	0,00	100,00	0,00	34,00 / 24,000 / 10,000	01/05/2018	A	LA+1,000 / LA+0,800	Libor-A	1,000 / 0,800	DL	0,000	-1,104	-	0,000
Total			1 636 716,83	0,00	0,00													

Ce tableau comporte 1 Ligne(s) du Prêt Réamortissable(s) dont le montant total garanti s'élevé à : 1 636 716,83€

Montants exprimés en euros

Périodicité : A (trimestrielle), S (semestrielle), T (trimestrielle)

(1) Montants donnés à titre indicatif sous réserve de la comptabilisation des opérations en cours

(2) Concernant les prêts à taux révisibles, les taux indiqués sont susceptibles d'évoluer à la date de valeur du réamortissement dans l'hypothèse d'une variation de leur index de référence entre la date

d'établissement du présent document et la date de valeur du réamortissement

(3) - : Si sans objet

SR : le taux d'intérêt est révisé à chaque échéance en fonction de la variation de l'index

DR : les taux d'intérêts et de progressivité sont révisés à chaque échéance en fonction de la variation de l'index

DL : les taux d'intérêts et de progressivité sont révisés à chaque échéance en fonction de la variation de l'index sans que le taux de progressivité révisé puisse être inférieur au taux de progressivité plancher

Date d'établissement du présent document : 29/08/2018

Date de valeur du réamortissement : 01/07/2018